



COMMUNIQUÉ DE PRESSE · STÉPHANE PEU

Député de la Seine-Saint-Denis

Membre de la Commission des lois

Mercredi 14 octobre 2020

Pour une taxe Covid exceptionnelle sur les ultra-riches

Alors que les inégalités explosent en France, avec des riches toujours riches et un nombre de pauvres en très forte augmentation, mettons à contribution les richesses de quelques-uns par une taxe Covid exceptionnelle.

La semaine dernière, l'organisme gouvernemental France Stratégie¹ a dû admettre que les effets combinés des décisions du gouvernement au début du quinquennat d'Emmanuel Macron relatives à l'allègement fiscal sur les dividendes et la suppression de l'ISF n'ont pas eu les effets annoncés sur l'investissement, mais se sont traduits par **une hausse d'un quart des revenus des 0,1 % les plus riches.**

Une information qui confirme la tendance décennale pointée par un récent rapport² de la banque suisse UBS qui indique que depuis 2009, **les milliardaires français ont vu leur fortune augmenter de 439 % !**

Malgré la baisse d'activité économique, l'argent existe. La banque de France a annoncé que plus de **85 milliards d'euros ont été épargnés** depuis le début de la crise, dont la moitié par les 10 % les plus riches.

Et au même moment, le Secours populaire vient de rendre public son baromètre de la pauvreté³ annonçant que **la barre des 10 millions de personnes vivant sous le seuil de pauvreté avait été franchie**, et que la 6^e puissance économique mondiale comptait désormais un million de pauvres supplémentaires depuis le début de la crise du Covid-19.

Alors même que **le plan de relance présenté par le gouvernement ne comporte aucune mesure d'accompagnement des plus fragiles**, le « télescope » de ces deux informations devrait interpeller le gouvernement, qui à défaut de se réinventer, pourrait au moins tenter de corriger le tir.

Cela devait évidemment conduire le gouvernement à **rétablir l'ISF** et à relever le plafond du prélèvement forfaitaire unique qui permet aux privilégiés de pratiquer une optimisation fiscale.

Cela pourrait également le porter à mettre immédiatement à l'étude **une taxe exceptionnelle sur les revenus exceptionnels des plus riches, une taxe Covid-19**, permettant de contribuer au financement des indispensables mesures d'urgence.

C'est ce que j'ai proposé hier lors de la séance des questions au gouvernement, en mettant en débat cette proposition au nom des députés communistes.

1 Comité d'évaluation des réformes de la fiscalité du capital : <https://www.strategie.gouv.fr/publications/comite-devaluation-reformes-de-fiscalite-capital-deuxieme-rapport>

2 Billionaires Insights 2020 (UBS) : <https://www.pwc.ch/en/publications/2020/UBS-PwC-Billionaires-Report-2020.pdf>

3 Baromètre de la pauvreté Ipsos / Secours Populaire 2020 : quel impact de la crise sanitaire sur la précarité en France ? : https://www.ipsos.com/sites/default/files/ct/news/documents/2020-09/secours_populaire_baro_pauvrete_sept_2020.pdf

**Permanence
parlementaire**

Hôtel de Ville
2 place Victor Hugo
93200 Saint-Denis

☎ 01 41 68 21 89

✉ contact@stephanepeu.fr

Des permanences ont également lieu à Pierrefitte-sur-Seine et à Villetaneuse.

Retrouvez-moi sur

f Stéphane Peu

t Stéphane1peu

➔ **Abonnez vous à la newsletter**

en envoyant votre adresse mail à newsletter@stephanepeu.fr

Farid Aïd

Député suppléant

Farid.aid.2020@gmail.com

